



Une autre façon de communiquer

**Fédération québécoise de l'autisme
et des autres troubles envahissants du développement**
65, rue de Castelnau Ouest # 104 — Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél. : (514) 270-7386 - Téléc. : (514) 270-9261

« Le phénomène du harcèlement ne touche pas que les autistes et ses conséquences sont sous-évaluées. Il s'agit de véritable terrorisme psychologique, banalisé comme une plaisanterie, jugée mal acceptée par ceux qui en sont la cible. On assiste aujourd'hui au cyberharcèlement, avec des scènes de cruauté captées sur le vif puis envoyées sur la Toile. »

Nic Balthazar, réalisateur de **Ben X**

Conseils pratiques aux adultes pour aider les adolescents

Document publié par Sécurité publique Canada

L'adolescent qui vient vous demander de l'aide a peut-être besoin de paroles d'encouragement en plus de conseils pratiques. Essayez certaines des suggestions qui suivent, en vous servant de votre jugement pour les adapter aux circonstances :

Si l'adolescent est victime d'intimidation, vous pouvez lui suggérer ce qui suit :

- « Reste calme et essaie de ne pas montrer que tu es contrarié. Essaie de ne pas réagir en te mettant en colère, car cela peut empirer les choses. »
- « Regarde la personne droit dans les yeux et dis-lui que tu n'aimes pas ce qu'elle fait. »
- « Aussitôt que tu le peux, va voir un adulte en qui tu as confiance et raconte-lui ce qui s'est passé. C'est ton droit d'être en sécurité. »
- « Reste près des jeunes sur qui tu sais que tu peux compter pour prendre ta défense. »
- « Ne va pas dans les endroits où tu sais que tu peux te faire intimider. »
- « Si l'intimidation se poursuit, éloigne-toi et va voir d'autres jeunes ou demande à quelqu'un de t'aider. »

Si l'adolescent est témoin d'intimidation, vous pouvez lui suggérer ce qui suit :

- « Interpose-toi et prends la défense de la personne à qui on fait du tort. Personne ne mérite d'être intimidé. Tu peux apporter ton aide en disant à l'intimidateur d'arrêter. »
- « Réconforte la personne à qui on a fait du tort et dis-lui que ce qui s'est passé n'était pas juste ou mérité. »
- « Si cela ne marche pas tout de suite ou si tu as peur de dire ou de faire quelque chose tout seul, demande à un adulte en qui tu as confiance de t'aider. »
- « Aide le jeune qui est victime d'intimidation en te montrant amical. Invite-le à participer à tes activités à l'école. Cela lui permettra de se sentir moins seul. »

Voici certaines paroles d'encouragement qu'on peut dire à l'adolescent :

- « Même si tu en as peut-être l'impression, la situation n'est pas désespérée. On peut faire quelque chose pour mettre fin au comportement qui te cause du tort. Je vais t'aider. »
- « Souviens-toi que si tu t'éloignes pour aller chercher de l'aide, tu fais partie de la solution, alors que si tu restes sur les lieux et continues d'être spectateur, tu fais partie du problème. »
- « Rends-toi compte que tu peux contribuer à améliorer ton école, ton équipe sportive ou ta collectivité en prenant des mesures pour mettre fin à l'intimidation. »

Votre rôle : comment les adultes peuvent aider

L'intimidation n'est pas un problème que les jeunes peuvent résoudre tout seuls. Il s'agit d'un rapport de force qu'il est difficile de changer sans l'aide d'un adulte. Dans la plupart des cas, il ne faut que quelques minutes pour mettre fin au comportement d'intimidation, surtout si l'on agit immédiatement et toujours de la même façon.

Si vous êtes témoin d'un incident d'intimidation, parlez avec les jeunes qui sont agressifs, faites-leur comprendre le tort qu'ils causent et demandez-leur de réparer le tort auprès des jeunes qui ont souffert de leur comportement. Cela permet généralement de rompre le cycle. Cependant, la plupart des incidents d'intimidation se produisent en votre absence. Lorsqu'on vous en parle, il faut prendre la situation très au sérieux, étant donné que les jeunes ne décident d'en parler aux adultes qu'en dernier ressort.

Dans un petit nombre de cas, le comportement du jeune intimidateur est un problème chronique qui nécessite l'intervention de la famille et l'aide d'un professionnel du domaine de la santé.

Si vous êtes un parent ou un tuteur

- Écoutez toutes les plaintes faites par l'adolescent au sujet de l'intimidation et réagissez-y, même dans les cas qui peuvent sembler insignifiants, comme des injures.
- Parlez aux adultes qui étaient en charge lorsque l'intimidation est survenue afin de trouver des façons de remédier à la situation et d'empêcher d'autres problèmes de survenir.
- Mettez fin aux comportements d'intimidation qui surviennent à la maison. Il est important de toujours intervenir de la même manière!
- Examinez la façon dont vous traitez les autres et dont vous permettez aux autres de vous traiter. En tant que modèle, vos actions et réactions peuvent influencer la manière dont les adolescents interagissent. ☞

Visiter notre site internet
<http://www.autisme.qc.ca>
Courriel: secretariatfqa@contact.net



Cyberintimidation :
une nouvelle réalité pour les jeunes*

Les jeunes apprennent de leurs erreurs. En 2007, **Jeunesse, J'écoute** a sondé 2500 adolescents au sujet de la cyberintimidation. Les jeunes apprennent de leurs erreurs, a constaté l'organisme, en réunissant les solutions qu'ils ont proposées.

- Être conscient que le cyberespace est public.
- Ne donner ses mots de passe à personne.
- Seulement entrer en contact avec des gens qu'on connaît.
- Protéger ses renseignements personnels.
- Utiliser la fonction blocage.
- Avoir une vie sociale en dehors du cyberespace.
- Éviter de se venger si on est intimidé.
- Si c'est le cas, en parler avec un adulte.

* Étude de **Jeunesse, J'écoute** sur les comportements des jeunes dans l'univers virtuel — Avril 2007

Si vous êtes un adulte ayant la responsabilité d'adolescents (p. ex. un enseignant ou un entraîneur)

- Écoutez toutes les plaintes faites par les adolescents et les parents au sujet de l'intimidation et réagissez-y, même dans les cas qui peuvent sembler insignifiants, comme des injures. Il est important de toujours intervenir de la même manière!
- Soyez attentifs aux interactions sociales des jeunes dans le groupe. Lorsque vous formez des sous-groupes, séparez les jeunes qui ont tendance à avoir des rapports négatifs entre eux.
- Placez les jeunes qui ont tendance à être exclus dans un groupe où ils seront acceptés. Essayez de ne pas créer de situations qui favoriseront la victimisation des adolescents à risque (p. ex. choisissez les membres de l'équipe et les partenaires dans un groupe).
- Examinez la façon dont vous traitez les autres et dont vous permettez aux autres de vous traiter. En tant que modèle, vos actions et réactions peuvent influencer la manière dont les jeunes interagissent.

Si vous dirigez une organisation ayant la responsabilité d'adolescents (p. ex. directeur d'école ou responsable d'une équipe sportive ou d'un autre programme destiné à des jeunes)

- Écoutez toutes les plaintes faites par les jeunes, les parents ou les adultes ayant la responsabilité d'adolescents au sujet de l'intimidation et réagissez-y, même dans les cas qui peuvent sembler insignifiants, comme des injures. Il est important de toujours intervenir de la même manière!
- Appuyez les adultes travaillant directement auprès des adolescents lorsqu'ils appliquent des mesures constructives pour mettre fin à l'intimidation, par exemple en séparant des jeunes qui sont perturbateurs, en augmentant la surveillance dans les endroits où se produit habituellement l'intimidation et en plaçant les adolescents vulnérables dans des groupes non intimidateurs.
- Mettez en place une politique efficace de lutte contre l'intimidation dans votre organisation. Cette politique doit fixer clairement les limites de ce qui constitue un comportement acceptable. Elle doit aussi prévoir des conséquences significatives pour enseigner aux adolescents agressifs des façons plus saines d'interagir.
- Cette politique doit être examinée et acceptée par tout le monde (y compris les adolescents).
- Veillez à ce que la politique soit appliquée de façon systématique et uniforme par tous les intéressés.
- Examinez la façon dont vous traitez les autres dans l'organisation et dont vous permettez aux autres de vous traiter. En tant que modèle, vos actions et réactions peuvent influencer la manière dont les jeunes interagissent. ✍

Les responsables du Centre national de prévention du crime (CNPC) désirent souligner le soutien et l'aide de la Dre Debra Pepler et de la Dre Wendy Craig, de la Canadian Initiative for the Prevention of Bullying, pour la rédaction du présent document.

Pour plus d'informations:

L'intégralité du présent document se retrouve sur le site **Sécurité publique Canada**
http://www.publicsafety.gc.ca/res/cp/bully_12217-fr.asp

Autre sites d'intérêt

Sur le site officiel du film **Ben X**
Dossier éducatif pour les enseignants et pour les élèves
<http://www.benx.be/fra/downloads.asp>

Jeunesse, J'écoute
Dossier sur l'intimidation
<http://www.jeunessejecoute.ca/fr/informed/intimidation/default.asp>

Articles par Émilie Côté paru dans **La Presse**

- **Bousiller une vie en quelques clics**
<http://www.cyberpresse.ca/article/20080112/CPACTUEL/80111272/6687/CPACTUEL06>
- **Les exemples de cyberintimidation se comptent par centaines**
<http://www.cyberpresse.ca/article/20080112/CPACTUALITES/80112017/6687/CPACTUEL06>
- **Cyberintimidation: les écoles réagissent enfin**
<http://www.cyberpresse.ca/article/20080114/CPACTUEL/80113142/6687/CPACTUEL06>